

**CONCOURS EXTERNES
CORPS DES CADRES TECHNIQUES DE GRADE NORMAL
DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE
NOUVELLE-CALEDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

NOTICE D'INSCRIPTION

Les conditions

- être âgé de 18 ans au moins au cours de l'année 2018 ;
- être titulaire, au 21 juin 2018, date de clôture des inscriptions, d'un titre ou diplôme homologué de niveau II ;
- pour pouvoir s'inscrire au 1^{er} concours justifier, au 21 juin 2018, date de clôture des inscriptions, de la citoyenneté calédonienne ou de 5 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie ;
- **s'acquitter d'un droit d'inscription au concours d'un montant de 500 F.CFP.**

Modalité de dépôt du dossier d'inscription

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :

1^o utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **21 juin 2018 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, porte n° 2, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (section concours) les après-midi entre 12h15 et 16h

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service d'accès à la fonction publique et de la formation initiale – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2^o inscription en ligne sur le site : <https://concours.gouv.nc/concours> (au plus tard le **21 juin 2018 à minuit**)

Candidat en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

Fonctions – lieu d'affectation

Les fonctions sont décrites dans la fiche statutaire jointe au dossier d'inscription.

Les postes ouverts à ces concours sont pour l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS
LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 21 JUIN 2018 à 16H00

PIECES A FOURNIR

CHOIX DU CONCOURS

Les citoyens de la Nouvelle-Calédonie et les personnes résidents en Nouvelle-Calédonie depuis plus **de 5 ans** peuvent présenter les 2 concours

Pour le 1^{er} concours ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant de plus de 5 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 1**),
- une vignette de concours à 500 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa,
- deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- une photocopie du diplôme exigé,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- une photocopie de leur participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) **pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans**,
- pour les personnes en situation de handicap :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - un certificat médical ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat
- pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne :**
 - photocopie de la carte électorale spéciale accompagnée de l'original,
 - ou photocopie de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original,
- pièces à fournir pour justifier des 5 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie :**
 - photocopie des quittances de loyer,
 - ou des attestations de logement,
 - ou des certificats de scolarité,
 - ou des avis d'imposition,
 - ou des attestations de travail ou de couverture social (mutuelle, cafat, aide médicale, etc...).

 Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.

 Les candidats mariés ou unis par un pacte civil de solidarité depuis au moins 2 ans et résidents ensemble en Nouvelle-Calédonie verront leur durée de résidence en Nouvelle-Calédonie assimilée à :

- 10 ans de résidence lorsque le conjoint ou le partenaire est citoyen de la Nouvelle-Calédonie
- celle de leur conjoint ou partenaire.

Pour le 2nd concours ouvert à tous

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 2**),
- une vignette de concours à 500 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa,
- deux enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- une photocopie du diplôme exigé,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- une photocopie de leur participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) **pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans**,
- pour les personnes en situation de handicap :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - un certificat médical ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat

EPREUVE DU CONCOURS EXTERNE D'ACCES AU CORPS DES CADRES TECHNIQUES DE GRADE NORMAL

	Coefficient	Durées
I - Epreuves écrites d'admissibilité		
1° Réponses à 3 à 5 questions de culture générale	3	3H
2° Rédaction d'une note de synthèse ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier technique soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une personne morale de droit public	3	3H
3° Résolution de problèmes dans une des matières suivantes à préciser de l'inscription : - Mathématiques, - Physique, - Electrotechnique, - Informatique.	4	3H
4° Epreuve facultative au choix à préciser lors de l'inscription : - anglais - langues kanak : ajie, drehu, nengone ou païci - société kanak	1	1H30
L'épreuve facultative de langues anglaise et kanak consiste en un commentaire dirigé dans la langue choisie ainsi qu'en la traduction en français d'une partie du texte.		
II- Epreuves orales d'admission		
1° Commentaire d'un document de caractère technique suivi d'une conservation avec le jury pour apprécier les aptitudes et motivations du candidat. Préparation : 30 minutes	4	30 minutes (dont 10 mn d'exposé)
2° Question sur l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie Préparation : 30 minutes	3	30 minutes

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.

La note 0 à l'une des épreuves orales d'admission est également éliminatoire.

Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points égal à 100.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 170.

Les annales sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc

ou en vente à l'imprimerie administrative

(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)

CADRE TECHNIQUE DE GRADE NORMAL DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie A

Fonctions :

Dans les domaines de télécommunications et du numérique, de la diffusion audiovisuelle, des technologies de l'information, de la logistique et du bâtiment :

- occuper des fonctions d'encadrement, de contrôle, d'études, de travaux de conception, d'enquête et de coordination dans les différents services de l'office des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie ;
- participer à la définition des stratégies et des politiques au sein des entités où ils sont employés, et veiller au suivi et à l'application des décisions du conseil d'administration, du directeur général et de leur hiérarchie ;
- être chargés de fonctions comportant des responsabilités particulières ou assurer la gestion d'un établissement d'importance correspondant à leur corps ;
- assurer des enseignements dans leurs domaines de compétence ;
- organisation de la communication interne de l'office ;
- formation du personnel relevant de leur autorité.

CADRE TECHNIQUE Grade principal



A l'issue d'un an de stage

CADRE TECHNIQUE Grade normal

Rémunération brute approximative
Fin de carrière : 793 000 FCFP
Début de carrière : 506 000 FCFP

Rémunération brute approximative
Fin de carrière : 756 000 FCFP
Début de carrière : 411 000 FCFP

1^{er} concours ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant de plus de 5 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 21 JUIN 2018 à 16 H 00

☐ M ☐ Mme Nom d'usage : Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : N° CAFAT : Je suis : ☐ Citoyen de la Nouvelle-Calédonie ☐ Résident en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans ☐ Résident en Nouvelle-Calédonie depuis moins de 10 ans mais arrivé en : (préciser l'année) <i>pour justifier ce renseignement merci de vous reporter à la notice des pièces à fournir</i> Lieu de domicile habituel : n° rue Commune : Adresse postale : B.P. : code postal : Tél. : Fax : E-Mail : Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : ☐ oui ☐ non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)	Activité professionnelle : ☐ salarié secteur privé ☐ scolaire ☐ patenté/ profession libérale ☐ sans profession ☐ Vous êtes employé(e) dans une administration, laquelle ? (ex : Province Sud, Province Nord ...). Vous êtes : ☐ fonctionnaire stagiaire ☐ fonctionnaire titulaire ☐ contractuel (le) Centre d'examen souhaité ☐ NOUMEA ☐ KONE ☐ LIFOU ☒ Personne en situation de handicap ☐ oui ☐ non
Epreuve obligatoire résolution de problèmes dans une des matières suivantes (1 seul choix possible) ☐ Mathématiques ☐ Physique ☐ Electrotechnique ☐ Informatique	
Epreuves facultatives au choix (1 seul choix possible) : ☐ anglais ☐ société kanak / Langues kanak : ☐ ajie ☐ drehu ☐ païci ☐ nengone ☐ aucune	
JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR - l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé - remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme, - jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire, - être de nationalité française, - être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité. J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom sur la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours et de transmettre mon CV aux employeurs publics	JE SUIS CONSCIENT QUE : - ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination

Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à ce concours. - en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées - toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours		<i>Signature du candidat</i>
--	--	---

Signature du candidat

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
1^{er} concours externe ouvert à compter du 20 juillet 2018 - Cadre technique de grade normal – OPT de Nouvelle-Calédonie

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

FICHE D'INSCRIPTION (ANNEXE 2)
AU 2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 3 AOUT
2018 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES CADRES
TECHNIQUES DE GRADE NORMAL DU CADRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Vignette à
coller ici

2nd concours ouvert à tous

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 14 JUIN 2018 à 16 H 00

☐ M ☐ Mme Nom d'usage : Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Lieu de naissance : N° CAFAT : Je suis : ☐ Citoyen de la Nouvelle-Calédonie ☐ Résident en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 10 ans ☐ Résident en Nouvelle-Calédonie depuis moins de 10 ans mais arrivé en : (préciser l'année) <i>pour justifier ce renseignement merci de vous reporter à la notice des pièces à fournir</i> <u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue Commune : <u>Adresse postale :</u> B.P. : code postal : Tél. : Fax : E-Mail : Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : ☐ oui ☐ non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)	<u>Activité professionnelle :</u> ☐ salarié secteur privé ☐ scolaire ☐ patenté/ profession libérale ☐ sans profession ☐ Vous êtes employé(e) dans une administration, laquelle ? (ex : Province Sud, Province Nord ...) Vous êtes : ☐ fonctionnaire stagiaire ☐ fonctionnaire titulaire ☐ contractuel (le)
	<u>Centre d'examen souhaité</u> ☐ NOUMEA ☐ KONE ☐ LIFOU
	➤ Personne en situation de handicap ☐ oui ☐ non
<u>Epreuve obligatoire résolution de problèmes dans une des matières suivantes (1 seul choix possible)</u> ☐ Mathématiques ☐ Physique ☐ Electrotechnique ☐ Informatique	
<u>Epreuves facultatives au choix (1 seul choix possible) :</u> ☐ anglais ☐ société kanak / <u>Langues kanak</u> : ☐ ajie ☐ drehu ☐ païci ☐ nengone ☐ aucune	
JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR - l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé - remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme, - jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire, - être de nationalité française, - être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité. J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom sur la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours et de transmettre mon CV aux employeurs publics	JE SUIS CONSCIENT QUE : - ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination

Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à ce concours.

- en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées

- toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours

Signature du candidat

✂

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
2nd concours externe ouvert à compter du 3 août 2018 - Cadre technique de grade normal – OPT de Nouvelle-Calédonie

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

Notice explicative

Pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne
ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie dans le
cadre de votre inscription au 1^{er} concours

1 – Vous êtes citoyen (ne)

Pour justifier de votre qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir la photocopie :

- de votre carte électorale spéciale accompagnée de l'original le quel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature (la carte électorale spéciale est celle qui vous permet notamment de voter lors des élections provinciales) ;

ou

- de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original le quel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature. Cette attestation peut être demandée auprès de la Mairie dans laquelle vous êtes inscrit en tant qu'électeur.

2 – Vous n'êtes pas citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie mais vous souhaitez justifier de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie

La durée de résidence s'apprécie de manière continue à la date de clôture des inscriptions du concours.

Exemple : Si la date de clôture des inscriptions est fixée au 15 juin 2018 et que la durée de résidence pour se présenter au concours est de 10 ans, vous devez fournir des pièces justificatives de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie pour la période continue du 15 juin 2008 au 15 juin 2018.



Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.

Pour justifier de votre **durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie**, vous avez la possibilité de fournir la photocopie d'une des pièces suivantes (au choix, il n'est pas nécessaire de toutes les fournir) :

- quittances de loyers ; **ou**
- attestations de logement ; **ou**
- certificats de scolarité ; **ou**
- avis d'imposition ; **ou**
- attestations de travail ou de couverture sociale (mutuelle, cafat, aide médicale...).



Il vous est possible de produire différents types de justificatifs, l'important étant que vous soyez en mesure de justifier la totalité de la durée de résidence continue exigée.

3 – Vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie

Dans cette hypothèse, vous pouvez utiliser la qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie ou la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint ou partenaire, pour cela, vous devez fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- un justificatif de mariage ou d'union par un pacte civil (photocopie du livret de famille, l'extrait de l'acte de mariage ou photocopie de votre pacte civil) ; **et**
- un justificatif permettant de vérifier votre domiciliation ainsi que celle de votre conjoint(e) ou partenaire en Nouvelle-Calédonie ; **et**
- l'un des documents précités permettant de justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint(e) ou partenaire.

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite